

Résider en Haute-Normandie mais travailler en Île-de-France

36 000 actifs haut-normands travaillent en Île-de-France

Contraints par des situations conjugales et familiales, dissuadés par le coût du logement (à l'achat ou à la location) ou pour une motivation autre, près de 6 % des actifs travaillant en Île-de-France n'y résident pas. Ainsi 329 000 actifs provinciaux effectuent fréquemment des déplacements domicile-travail (navettes¹) vers la région francilienne.

Pour la Haute-Normandie, ce sont 36 000 actifs qui vont travailler en Île-de-France, soit 5 % des actifs de la région ayant un emploi. L'ouverture vers la région francilienne s'est accrue en dix ans, un peu plus que vers les autres régions : en 1999, ils étaient 27 000 actifs haut-normands à aller y travailler (4 % des actifs résidents occupés).

Où résident les navetteurs² ?

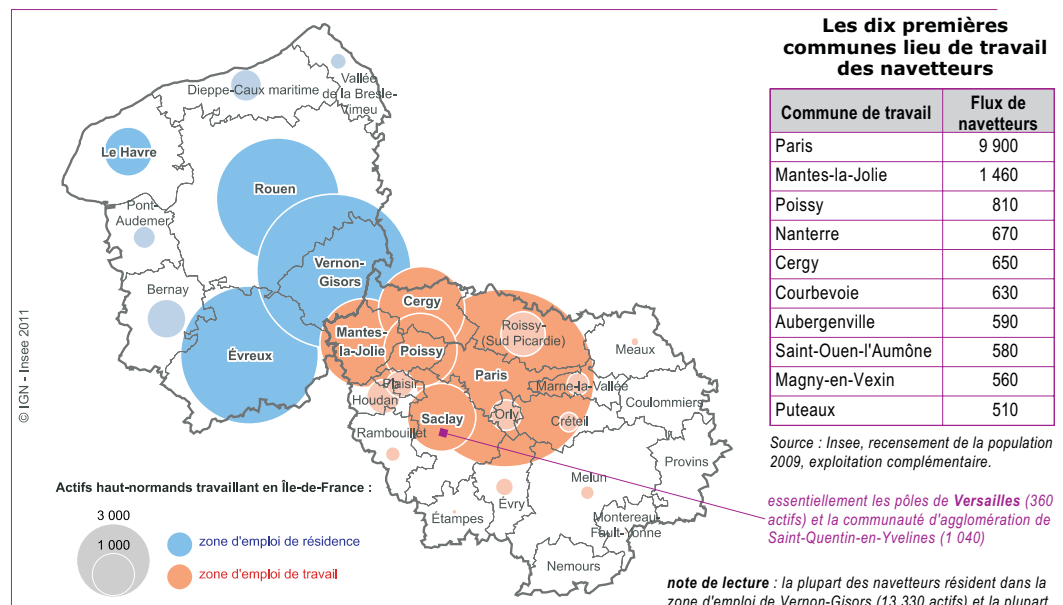
L'attraction francilienne est évidemment la plus sensible le long de la frontière interrégionale.

Deux navetteurs sur trois (soit 24 000 actifs) résident dans les zones d'emploi³ limitrophes de Vernon-Gisors et d'Évreux. Le lieu de résidence des navetteurs se polarise aussi autour de grands pôles régionaux plus éloignés mais bien desservis par des liaisons rapides de transport (autoroutier et ferroviaire). Un peu plus de deux navetteurs sur dix résident dans la zone de Rouen (8 500 actifs). Beaucoup moins étendues, plus distantes de la frontière et moins bien desservies, les zones du Havre, Bernay et Dieppe rassemblent à elles trois moins d'un navetteur sur dix.

Et où vont-ils travailler ?

Les navettes domicile-travail à destination de l'Île-de-France sont fortement polarisées par Paris et sa zone d'emploi, destination de la moitié des déplacements, la seule ville de Paris en attirant le quart (10 000 actifs). Mais l'attraction parisienne

Localisation des navetteurs : zone d'emploi de résidence, zone d'emploi de travail



Flux des navetteurs entre les zones d'emploi

	Zone d'emploi de travail	Zone d'emploi de travail						Ensemble	% colonne
		Paris	Mantes-la-Jolie	Cergy	Poissy	Saclay	Autres zones		
Zone d'emploi de résidences	Vernon-Gisors	5 400	2 080	3 420	1 290	410	730	13 330	37,3
	Évreux	4 530	1 920	150	1 320	1 470	1 370	10 760	30,0
	Rouen	5 670	360	540	340	530	1 090	8 530	23,8
	Le Havre	940	inf. à 100	inf. à 100	inf. à 100	120	180	1 340	3,7
	autres zones	1 300	inf. à 100	inf. à 100	inf. à 100	120	300	1 870	5,2
Ensemble	17 840	4 430	4 200	3 040	2 650	3 670	35 830	100,0	
% ligne	49,8	12,4	11,7	8,5	7,4	10,2	100,0		

Source : Insee, recensement de la population 2009 exploitation complémentaire.

note de lecture : Parmi les actifs haut-normands travaillant en Île-de-France, 5 400 résident dans la zone d'emploi de Vernon-Gisors et travaillent dans celle de Paris. La zone d'emploi de Vernon-Gisors est lieu de résidence pour 13 330 navetteurs (37,3 % de l'ensemble), et celle de Paris, lieu de travail pour 17 840 navetteurs (49,8 % de l'ensemble).

est atténuée par des pôles secondaires de l'ouest francilien : Mantès-la-Jolie (1 500 actifs), Poissy (800), Nanterre (670), Cergy (650).

1 000 actifs rouennais travaillent à Paris-même

Parmi l'ensemble des navettes entre communes, six réalisent des flux supérieurs à 200 actifs. Ces déplacements principaux proviennent de Rouen, Vernon, Évreux, du Havre et de Gisors. Les liaisons Rouen-Paris (1 000 actifs) et Vernon-Paris (800) sont les plus fréquentes. Un peu plus de la moitié des navetteurs rouennais et havrais travaillent à Paris-même. Ces déplacements vers l'Île-de-France concernent aussi d'autres communes des principales agglomérations haut-normandes. Le flux vers Paris des actifs de Rouen et son agglomération est deux fois plus important que celui de la ville-centre. Dans les autres agglomérations, les flux sont beaucoup plus resserrés en provenance de la commune-centre.

Des échanges asymétriques

Les navettes avec l'Île-de-France sont presque à sens unique, puisque seuls 5 550 actifs franciliens

partent travailler en Haute-Normandie. La plupart viennent sur les grands pôles de la région : principalement sur les agglomérations de Rouen (1 500 navetteurs) et Vernon (890), et dans une moindre mesure, sur celles d'Évreux (460) et du Havre (390). Parmi les liaisons entre communes, Paris-Rouen reste la plus fréquentée (250 navetteurs).

Principaux déplacements des communes et agglomérations de résidence vers Paris

	vers Paris	vers la région Île-de-France	dont part (%) des navettes vers Paris
ville de Rouen	1 010	1 880	54
agglomération	2 210	4 950	45
ville de Vernon	820	2 790 *	29
agglomération	1 030	3 480 **	30
ville d'Évreux	500	1 300	38
agglomération	560	1 510	37
ville du Havre	400	700	57
agglomération	470	880	53
ville de Gisors	310	1 680	18
agglomération	310	1 680	18
ville de Louviers	inf. à 200	250	
agglomération	270	690	39

Source : Insee, recensement de la population 2009 exploitation complémentaire.

* dont 260 vers Mantès-la-Jolie

** dont 290 vers Mantès-la-Jolie



Insee Haute-Normandie

8 quai de la Bourse
76037 Rouen cedex 1
Tél : 02 35 52 49 11
www.insee.fr

Informations statistiques :
09 72 72 4000
du lundi au vendredi, 9h à 17h
(prix d'un appel local)

Définitions

- 1) pour un actif en emploi, on appelle " navette " le déplacement régulier du lieu de domicile au lieu de travail ; dans le cadre de cette note, le terme " navette " concerne exclusivement des actifs résidant en Haute-Normandie et travaillant en Île-de-France
- 2) on appelle " navetteur " un actif en emploi réalisant de tels déplacements
- 3) la zone d'emploi interrégionale Vallée de la Bresle-Vimeu est restreinte à sa partie haut-normande, et celle de Roissy-Sud Picardie, à sa partie francilienne

Pour en savoir plus

Les migrations alternantes : résider en Haute-Normandie, travailler en Île-de-France / Insee Haute-Normandie ; Lematre Jean, Maillard Martial. - In : Aval. N° 15 (2002, mai)